Refis



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de l'information municipale - Décembre 2009



Fin d'année animée

à Vaux-le-Pénil

Dans ce numéro...







Inondations : une réunion publique constructive

Le 23 juillet dernier, un épisode orageux d'une très forte intensité s'abattait sur Vaux-le-Pénil, entrainant une saturation du réseau d'écoulement des eaux pluviales et d'importantes inondations chez de nombreux riverains des rues de Seine et de la Noue. Une fois de plus, une fois de trop pour ces résidants, touchés à de nombreuses reprises ces dernières années par le même fléau. Et un sentiment d'incompréhension quant au retard pris par le programme de réalisation de 6 bassins de rétention, dont un les concernant directement sous le Square du 19 mars 1962, mené par la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine (CAMVS) sur notre commune. Ce programme évalué à 13 millions d'euros, le deuxième en importance à l'échelle de la Communauté, a débuté avec la réalisation d'un premier bassin en entrée de ville rue Raymond Hervillard.

Le 8 septembre dernier, le conseil municipal unanime adoptait une motion interpellant la CAMVS sur les engagements pris, sur la nécessité d'une réunion publique d'information et la création d'un comité de suivi associant élus, techniciens et riverains.

Autant de points à l'ordre du jour de ladite réunion publique organisée le 10 novembre dernier à la maison des associations en présence d'environ 80 personnes, accueillies par Pierre Herrero, premier maire adjoint de Vaux-le-Pénil, Pierre Yvroud, vice-président de la CAMVS, Alain Taffoureau, maire adjoint chargé des travaux, Michel Gard et Gilbert Lavallée, conseillers municipaux. « Nous comprenons parfaitement votre désarroi. Le retard dans la réalisation de ce programme relève d'une responsabilité collective. Et nous sommes aujourd'hui devant vous pour répondre à vos questions et prendre des engagements » indiquait Pierre Herrero en disant sa volonté d'une réunion franche, sereine et constructive. Au nom du collectif des riverains, Gérard Hargain réaffirmait que leur patience avait atteint ses limites. « Nous ne voulons plus être inondés comme nous l'avons été. Cela suffit. Nous tirons la sonnette d'alarme depuis des années. Nous voulons un calendrier précis et nous veillerons à ce qu'il soit tenu ».

Deux heures durant, et après avoir présenté l'échéancier des travaux, élus et techniciens ont répondu aux nombreuses questions portant essentiellement sur la réalisation du bassin du Square du 19 mars 1962, dont la livraison est prévue pour juin 2011, et sur le réseau des eaux pluviales en général. À l'issue de ces échanges, Pierre Herrero a confirmé la création d'un comité de suivi auquel participeront des représentants des riverains, comité qui se réunira régulièrement jusqu'à l'achèvement du chantier.





Installation du CME

Le nouveau Conseil Municipal Enfants a été installé le 6 novembre en Mairie. composition est la suivante : Sonia Antunes de Beuve et Gantier - CM1, Zohra Atigui de Romain Rolland - CM2, Mathilda Bearez de Romain Rolland -CM1, Chérazad Benkhedda de Gaston Dumont - CM1, Jade Berger de Beuve et Gantier -CM1, **Mathias Bilisko** de Gaston Dumont - CM2, **Sévilay Cakir** de Gaston Dumont - CM1, Yohann Coindet de Gaston Dumont -CM2, Margaux Crespi de Gaston Dumont - CM2, Laura

Eymann de Romain Rolland - CM2, Lina Haddedou de Gaston Dumont - CM1, Charlotte Hardy de Romain Rolland - CM2, Milan Hermouet de Gaston Dumont - CM2, Emma Hirel de Romain Rolland - CM1, Gaëtan Jacob de Beuve et Gantier - CM2, Laurane Laporte de Beuve et Gantier - CM1, Benjamin Mangot de Romain Rolland - CM2, Lucas Marciniak de Beuve et Gantier - CM2, Justine Ollivier de Beuve et Gantier - CM2, Max Pasquet de Beuve et Gantier - CM2, Maëlle Ribeiro de Beuve et Gantier - CM2 (élue en 2008), Morgane Sanchez-Aubertin de Romain Rolland - CM1, Marine Texier de Romain Rolland - CM1, Clémence Voujon de Gaston Dumont - CM1.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Ginette Moreau, maire adjointe, Maryse Audat, Martine Bachelet, Jean-Christophe Pagès et Olivier Jacob, conseillers municipaux.



Soirée jeux

Une trentaine de personnes de tous âges ont participé à la soirée jeux de la ludothèque municipale vendredi 13 novembre. Trois enfants de 12 et 13 ans ont animé une partie de la soirée pour le plus grand bonheur des participants.



Les Embellies d'Automne

Du 14 au 28 novembre, Trois Petits Points et Compagnie a présenté dans l'agglomération melunaise son festival des arts du récit et de la parole. Plusieurs manifestations ont eu lieu dans notre commune, dont "la Boîte à Histoires", spectacle de contes qui s'est tenu à la bibliothèque de l'Arcature le 18 novembre.



Cross des pompiers

Des centaines de participants, des supporters enthousiastes venus les encourager : le cross départemental des sapeurs pompiers, samedi 14 novembre, a tenu ses promesses. Les organisateurs avaient choisi le parc de loisirs de la Buissonnière comme base de départ et d'arrivée, soulignant ainsi les conditions favorables aux manifestations sportives offertes par Vaux-le-Pénil. Corinne Magnifico, maire adjointe chargée des sports, Jacky Laplace, conseiller général, Jean-Claude Mignon, député, ont soutenu les courageux sportifs.



Les récupérateurs d'eau remis à leurs acquéreurs

Samedi 21 novembre, les récupérateurs d'eau de pluie destinée au jardinage, vendus à demi-tarif par la Ville, ont commencé à être remis à leurs acquéreurs aux services techniques municipaux. En un mois, 130 des 150 équipements ont trouvé acheteurs, ce qui confirme l'intérêt des Pénivauxois pour le développement durable. Les personnes intéressées peuvent contacter les services techniques au 01 64 10 46 90.

CÔTÉ MAIRIE

La Ferme des Jeux: fin des travaux







Plusieurs services municipaux y sont désormais regroupés.

Depuis le début novembre, les services enfance, scolaire et entretien se sont installés dans l'aile administrative de la Ferme des Jeux. Ils y ont rejoint le service culture et animation ainsi que le service jeunesse.

D'importants travaux ont précédé cet emménagement, sur la façade et à l'intérieur, au rez-de-chaussée comme à l'étage du bâtiment. Les bureaux ont été entièrement rénovés et dotés de matériel neuf. À l'entrée se trouve désormais un accueil commun aux services enfance, jeunesse et culture, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (auparavant, le service enfance était fermé au public le mardi et le vendredi).

Le PIJ aussi est à la Ferme...

D'autre part, le Point Information Jeunesse (PIJ) a quitté la Passerelle pour intégrer de nouveaux locaux à la Ferme des Jeux, situés au-dessus du restaurant. Sa mission est d'informer les jeunes dans tous les domaines les intéressant (santé, formation, emploi, vie pratique...). Une importante documentation est à la disposition des visiteurs, qui bénéficient aussi des conseils avisés d'une animatrice. Accueil du public : mardi de 14h00 à 18h30, mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Téléphone: 01 64 71 91 29

...ainsi que l'Accueil Jeunes.

Ouverte début novembre, cette nouvelle structure du service jeunesse accueille les jeunes à partir de 11 ans, du lundi au vendredi hors vacances scolaires, de 16h30 à 19h00. À cet effet, la cave de la Ferme des Jeux a été équipée de jeux (billard, baby-foot,...) et le sera bientôt d'ordinateurs avec connexion Internet. « Nous voulons renforcer les contacts directs avec les jeunes, les aider à développer des projets collectifs ou individuels, élaborer avec eux les programmes des vacances », explique Jean-Christophe Pagès, conseiller municipal délégué général à la jeunesse. Un animateur se tiendra présent aux heures d'ouverture.

Renseignements: 01 64 71 91 20

Incinérateur : ce qu'il faut savoir

L'usine de traitement des ordures ménagères du Tertre de Chérisy, inaugurée en 2004, garantit une sûreté environnementale exceptionnelle. Précisions.

Dioxines et furannes sont les deux principaux résidus produits par la combustion des ordures ménagères. Des arrêtés ministériels fixent leur valeur limite d'émission et obligent à effectuer deux contrôles semestriels sur une durée de 6 heures (avec possible contrôle supplémentaire inopiné). Or toutes les analyses effectuées depuis la mise en service font apparaître que le nouvel équipement remplit sa mission, bien en dessous des valeurs limites.

Ces excellents résultats s'expliquent par la double technique employée au Tertre de Chérisy: destruction des dioxines et furannes pendant la phase de combustion (à environ 1 000° alors que l'obligation réglementaire n'est que de 850° pendant 2 secondes); puis "aspiration" des résidus pendant la phase de refroidissement au moyen de charbon actif.

De plus, le SMITOM, qui gère l'équipement, a fait le choix d'installer un deuxième système de contrôle, permanent celui-là. Il a permis de déterminer dès 2005 que la concentration de dioxines dans les fumées émises était de 55 fois inférieure au niveau fixé par la réglementation. Le SMITOM a également mis en place un dispositif de contrôle permettant de suivre la traçabilité des dioxines

sur un rayon de 5 à 8 km autour de l'usine. Il est ainsi possible de vérifier la part émise par l'incinérateur dans la totalité des retombées de dioxines de la zone, toutes origines confondues (feux de bois, voitures, ...) Les analyses révèlent que l'usine de Vaux-le-Pénil émet des dioxines en quantité infime, soit 0,04% de l'ensemble enregistré dans le secteur.

Contentieux autour de l'ancienne usine

Fermé en 2002, l'ancien centre de traitement des ordures ménagères ne donnait pas, tant s'en faut, les mêmes garanties environnementales. Aussi, constatant une certaine contamination des sols et appliquant le principe de précaution, la Préfecture a interdit la consommation d'œufs produits dans la zone, car la dioxine se transmet à l'homme non par inhalation mais par l'alimentation.

En 2004, la commune de Vaux-le-Pénil, comme celle de Maincy, a porté plainte contre l'ancien administrateur et s'est constituée partie civile. L'instruction est achevée : ne manquent plus que les réquisitions du Parquet. On notera dès à présent qu'en 2007 la Cour d'Appel de Paris a refusé de nouvelles enquêtes de santé, estimant suffisantes celles qu'a réalisées l'Institut de Veille Sanitaire. Or celles-ci ne laissaient pas apparaître de conclusions alarmistes. Nous ne manquerons pas d'informer sur les suites de l'action judiciaire entreprise par la commune.





Les brèves de Marianne

Patrouilles au cimetière. À des fins préventives, la police municipale effectue plusieurs patrouilles journalières au cimetière, suite à une recrudescence de vols de fleurs et d'objets funéraires. Le cimetière communal appartient à tous les Pénivauxois. Respectons-le!



Jobs d'été 2010.

Vous habitez Vaux-le-Pénil, serez âgé(e) de 16 à 18 ans révolus au moment de votre embauche et n'avez encore jamais travaillé dans un service municipal : vous pouvez adresser votre candidature, du 1^{er} décembre au 1^{er} mars, au service des ressources humaines, Mairie de Vaux-le-Pénil, rue des Carouges, 77013 Melun Cedex. N'oubliez pas d'indiquer dans votre courrier votre date de naissance, votre numéro de téléphone et la semaine de travail souhaitée. Les affectations (pour la plupart aux services techniques) et la période qui vous seront proposées dépendront des besoins des services. Attention : l'ordre d'arrivée des demandes et l'âge seront déterminants pour le recrutement.

Horaires d'hiver de la déchetterie. Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 18h00, le dimanche de 10h00 à 13h00 (horaires valables du 1er novembre au 31 mars). Fermetures le 15 décembre et le 1^{er} janvier. Par ailleurs, la collecte des déchets verts prend fin le 9 décembre et reprendra au printemps.

Un Marché de Noël attendu

Samedi 5 décembre de 10h00 à 19h00 et dimanche 6 de 10h00 à 18h00, à la Ferme des Jeux. Plus de 70 exposants, de nombreuses animations gratuites.

Le Marché de Noël du Petit Nicolas

Le premier samedi de décembre, on va au Marché de Noël de Vaux-le-Pénil dans un endroit très chouette qui s'appelle la Ferme des Jeux. D'habitude, Papa dit qu'il veut aller quelque part, Maman dit qu'elle veut aller ailleurs et ça fait des tas d'histoires. Pour une fois, tout le monde est d'accord, même mon copain Alceste qui râle tout le temps mais qui nous accompagne.

Maman, elle dit qu'on trouve plein de belles choses, pratiques et pas chères. L'an dernier, elle a acheté un chapeau, une boîte à mouchoirs, un vase et des fleurs séchées. « Il ne manque plus qu'un raton laveur », a ricané Papa. Lui, il préfère la charcuterie, les escargots et le foie gras. Maman lui dit « tu ne vas quand mêne pas t'empiffrer, attention à ton cholestérol », mais Papa lui répond « c'est Noël, il faut en profiter ».

Cette année, avec Alceste, on va acheter une bouteille de ratafia parce que ça porte un nom drôlement rigolo. Blaise, un vilain prétentieux qui croit tout savoir, nous a dit « vous êtes fous, c'est une boisson alcoolisée », mais qu'est-ce qu'il en sait. D'ailleurs, Papa et Maman m'ont défendu de dessiner sur les murs de ma chambre, de claquer les portes, de mettre les doigts dans mon nez, mais ils ne m'ont jamais défendu de boire du ratafia, alors ?

Dans la cour de la Ferme des Jeux, on voit des tas de trucs très chouettes. Il y a des acrobates sur des échasses, des jongleurs et des clowns, un sculpteur sur pierre qui travaille même le dimanche.

Il y à un drôle de monsieur : pour son quatre heures, il avale du feu et il le recrache tout de suite après. Moi je préfère les pains aux raisins. Et puis on peut visiter une vraie ferme avec plein d'animaux. Alceste et moi, on a dit à Eudes, qui a de grandes oreilles, « t'approches pas, ils vont te prendre pour un lapin et ils vont te mettre en cage », alors Eudes nous a répondu « vous, vous aurez de la chance si on vous prend pas pour des ânes » et on a bien rigolé.

Les organisateurs, ils sont gentils, ils distribuent des bonbons gratuitement, mais là où je suis pas d'accord c'est qu'ils laissent les filles monter sur le manège Montgolfière et sur le poney qui se promène dans le Marché. Les filles, ça pleure tout le temps et ça fait na-na-na des manières. A part ça, c'est vraiment très bien, il y a des conteurs qui racontent des histoires super chouettes et on peut aussi écrire au Père Noël. Blaise, ce vilain prétentieux, dit que le Père Noël n'existe pas, mais s'il n'existait pas, pourquoi il enverrait un lutin pour chercher son courrier?

En fin de journée, Papa boit du vin chaud avec les messieurs-dames du Comité des Fêtes. Quand passe l'orgue de Batbarie, Papa se met à chanter « c'est la java bleue !!! », et là, je me dis que Papa est un peu pompette parce qu'il n'y a pas plus de java bleue que de polka rose ou de valse verte. Maman toussote, un peu gênée, et elle dit « allons, il se fait tard, il faut rentrer ». Mais comme le Marché de Noël dure deux jours, on reviendra demain.

P.c.c : Sempé et Goscinny



La Poste aux Chevaux propose un tour de calèche gratuit, les deux jours de 10h00 à 12h00.

Vaux Commerces en fête, du 30 novembre au 19 décembre

L'association des commerçants de Vaux-le-Pénil organise trois semaines festives en partenariat avec la Mairie.

Grande tombola. Elle permet de gagner un voyage pour deux personnes, un week-end en relais-château pour deux personnes, un téléviseur LCD, des bicyclettes et de nombreux autres lots. Remise des prix en Mairie le 12 janvier 2010 à 19h30.

Peluches du Téléthon. L'association des commerçants participe à la grande chaîne de la solidarité. Ses membres vous proposent des peluches à 2 €, cette somme étant intégralement versée à l'Association Française contre les Myopathies.

Chalet de Noël itinérant. Pendant la semaine d'animation dans chaque centre commercial, "Vaux Commerces" vous offre du vin et du chocolat chauds, du lundi au vendredi de 11h00 à 12h30 et de 16h00 à 18h00.

Animations par centre commercial. Au centre-ville du 30 novembre au 5 décembre, aux Trois Rodes du 7 au 12 décembre, au Moustier du 14 au 19 décembre, à la Cheriseraie les 18 et 19 décembre.

➤ Spectacle de magie pour les plus petits, qui pourront ensuite retrouver le magicien chez les commerçants participants.

➤ Le Père Noël prendra la pose avec les enfants. Photo offerte par l'association "Vaux Commerces"

Vous pouvez trouver le programme détaillé des animations chez les commerçants ou sur le site : www.vaux-commerces.com





Défilé de mode le 9 décembre à 20h00 et calendrier 2010

« Il est naturel que la Mairie soutienne les initiatives de Vaux Commerces, car tant par leurs activités quotidiennes que grâce à leurs animations, nos commerçants contribuent grandement à maintenir la qualité de vie de notre commune », explique Fatima Aberkane Joudani, conseillère municipale déléguée à l'Économie et au Commerce.

Et en cette fin d'année, Vaux Commerces met les bouchées doubles. Un défilé de mode est organisé par l'Atelier de Martine, avec le soutien de l'association, en particulier du salon de coiffure Hair Lyne, de l'institut de beauté Floane, de Dany Toilettage, du magasin de fleurs du Moustier et de la cordonnerie J.V. Clés Minute. Grâce à eux et aux mannequins de l'École de stylistes

de Mormant, le glamour prendra possession de la Maison des Associations mercredi 9 décembre à 20h00. Entrée libre.

D'autre part, les membres de Vaux Commerce ont posé (sans se dévêtir!) pour illustrer le calendrier de l'année 2010 qu'ils offriront à leurs clients.



"Chanté Nwel"

avec Fey Fouyapen

L'association antillaise vous convie à sa soirée traditionnelle samedi 5 décembre à 20h00 à la Buissonnière. Entrée libre.

Fey Fouyapen vous fait découvrir le Noël traditionnel antillais. Sur scène une petite chorale, secondée d'un orchestre, invite le public à chanter, en français ou en créole. Laissez-vous entraîner : le ti-punch aidant, la magie opère vite...



Autrefois, aux Antilles, on se réunissait chaque soir, depuis le premier dimanche de l'avent jusqu'à la nuit de Noël, chez un hôte différent pour chanter des cantiques. Au son des tambours et autour de mets et de boissons traditionnels : boudins, acras, petits pâtés, ti-punch, schrub, ... Avec le temps, ces chants liturgiques ont pris des tempos de biguine, mazurka, gwo ka et autre bélé... Les textes aussi ont évolué, car aujourd'hui chaque cantique a son refrain créole.

L'entrée est libre. Des spécialités culinaires antillaises et des boissons vous sont proposées à l'espace restauration.

Renseignements: 06 69 05 61 67

Foire aux cartes postales et collections : 29ème édition!

Organisée par la Carte Briarde, dimanche 13 décembre de 9h00 à 18h00 à la Buissonnière. Entrée gratuite.

C'est un must du mois de décembre à Vaux-le-Pénil. Depuis bientôt 29 ans, un public nombreux se presse entre les stands de quelque 80 exposants, qui proposent des cartes postales anciennes, des timbres, des monnaies, des pin's, des capsules de champagne, des flacons miniatures

« Notre association - la Carte Briarde - existe depuis 1981 et compte aujourd'hui 68 adhérents qui se réunissent une fois par mois », rappelle son président, André Ziarovski. Ces passionnés aiment mettre en valeur les cartes postales, dont ils présentent une exposition-concours sur la scène de la Buissonnière, ainsi qu'une superbe collection d'appareils photos.

Chaque année est éditée une carte souvenir inspirée par une peinture. En 2009, l'honneur revient à Claude Thiberville qui a représenté la place du 14 Juillet à Vaux-le-Pénil telle qu'on l'imagine il y a un siècle.



Renseignements auprès d'André Ziarovski: 01 60 68 37 63

Téléthon 2009:

"TOUS plus forts que TOUT!"

La Mairie et le monde associatif vous invitent samedi 5 décembre au grand rendez-vous de la solidarité.

Une grande première mondiale, annoncée début novembre : l'équipe du Pr Aubourg et du Dr Cartier-Lacave (Hôpital Saint-Vincent de Paul, Inserm), soutenue de longue date par l'Association Française contre les Myopathies grâce aux

dons du Téléthon, a traité avec succès, par thérapie génique, deux enfants atteints d'une grave maladie génétique du cerveau, l'adrénoleucodystrophie. Cette victoire de la médecine est aussi celle des donateurs qui, depuis 20 ans, soutiennent l'AFM. Aujourd'hui, plus de 30 essais thérapeutiques pour 30 maladies différentes sont lancés ou sur le point de l'être. Ces avancées, ces nouveaux projets incitent à poursuivre le grand combat solidaire du Téléthon.

Vaux-le-Pénil se mobilise

Comme l'an dernier, la Maison des Associations sera au cœur de la mobilisation, rythmée par la musique et les chants. "À Vaux Motos" y organise de multiples animations en attendant l'arrivée de son Tour de France des motards, prévue autour de 20h00. Conduisant leurs machines, les membres de l'association vous emmènent visiter le Généthon d'Evry (un départ le matin, un l'après-midi). Et une tombola exceptionnelle permet de gagner une moto!



Au gymnase Jules Ladoumèque, une vingtaine d'associations fédérées par le service municipal des sports propose une intense après-midi récréative. « Les associations sont de plus en plus nombreuses à participer au Téléthon, et leur implication est totale, observe Corinne Magnifico, maire adjointe chargée des Sports. Cette année, nous comptons aussi fortement sur le collège et les écoles ». En 2008, 5 759 € ont été collectés à Vaux-le-Pénil. On fait mieux cette année, malgré la crise ?

Les dons peuvent être effectués directement sur les sites du Téléthon ; les promesses sont relayées par le site Internet de la Mairie : www.mairie-vaux-le-penil.fr



Gymnase Jules Ladoumèque: rue des **Acacias**

13h30: Section GRS du Collège

14h00: Karaté (démonstration de katas enfants)

14h30: USV École de Danse (jazz/classique)

14h45: Majors Girls

15h00: Taekwondo

15h30: Basket/Piano en Chœur/Judo

16h00: USV École de Danse (country/salsa/salon)

16h15: Major Girls

16h30: Fey Fouyapen (danse traditionnelle antillaise)

16h50: Gymnastique Volontaire

17h00 : Gymnastique Rythmique et Sportive

17h30 : Défilé CJ Prestige Coiffure

18h00 : Tuatha de Teir Bran

Isabelle vous propose un espace bien-être et détente (massage assis): une séance tous les quarts d'heure.

Maison des associations : place des Fêtes

De 9h00 à 21h00 : Téléthon des Motards Avec l'association À Vaux Motos Petite restauration sur place

Les motards vous emmènent visiter le Généthon d'Evry (un départ le matin, et un l'après midi).

De 9h00 à 16h00 : Baptême moto (2 €)

14h00 : USV École de Danse (jazz/classique)

14h15 : École de Musique

14h30 : Chorale des Enfants Protégés

15h00 : École de Musique 15h30: Chorale Chanterelle

16h00 : École de Musique 16h30: USV École de Danse (country/salsa/salon)

17h00 : École de Musique

De 18h00 à 20h00 : Concert de pop rock 20h00 : Arrivée du Tour de France motos

Tombola EXCEPTIONNELLE: 1 moto à gagner

Tennis couverts: rue du 8 Mai 1945 De 10h00 à 12h00 : Initiation, découverte du tennis

Piste d'athlétisme : rue des Acacias

Chaque tour compte

Vendredi 4 décembre

De 11h00 à 16h00 : Participation des élèves du collège et des écoles au challenge (1500 kms)

Samedi 5 décembre

De 10h00 à 16h00 : VLP Athlétisme vous convie à participer au challenge (1500 kms)

La Ferme des Jeux : Marché de Noël

De 10h à 18h, un stand Téléthon vous attend : vente de bijoux, bracelets cambodgiens, gâteaux, peluches.

Entrée: 1 €, valable sur tous les sites.

Vente de gâteaux, boissons, peluches ; tombola : bénéfices intégralement reversés à l'AFM.

Urnes à votre disposition pour la récolte des dons (66% de réduction d'impôts).

Vous pourrez faire vos dons directement à l'AFM sur www.mairie-vaux-le-penil.fr

Merci aux associations, aux commerçants et aux bénévoles qui contribuent au succès de cette manifestation.



CÔTÉ VILLE 6

Véronique Ploquin vise le haut du panier

L'USV Basket engrange les bons résultats. Rencontre avec sa présidente.

Son regard bleu annonce la ténacité. Une qualité payante : en cinq ans de présidence de l'USV Basket, Véronique Ploquin a tiré le club vers le haut. « Nous devons notre réussite à tout l'encadrement, à sa volonté de relever les défis sportifs », s'empresse toutefois de préciser cette femme discrète, comptable de profession et mère de deux enfants

Équipe emblématique du club, les minimes filles sont désormais en championnat régional, au terme (provisoire) d'un parcours entamé depuis leur plus jeune âge. L'émulation aidant, les seniors masculins se sont fixé le même objectif, qui semble à leur portée. Aussi Véronique Ploquin affiche-t-elle une ambition réaliste : faire de l'USV Basket le premier club du département. En juin dernier, le Comité de Seine-et-Marne a d'ailleurs attribué à l'association pénivauxoise le "trophée du président", pour récompenser ses résultats sportifs ainsi que son investissement dans les activités départementales.

Fort de son nouveau dynamisme, le club connaît une nette augmentation des effectifs, qui sont passés de 150 adhérents en 2008-2009 à 210 aujourd'hui. Filles et garçons à part égale, de 4... à 54 ans, mais les (très) jeunes sont amplement majoritaires. Quant à M^{me} la Présidente, qui pratiqua longtemps son sport fétiche jusqu'à ce qu'une blessure au tendon la fasse opter pour l'encadrement, elle ne consacre pas moins de 30 heures hebdomadaires à l'USV Basket. Le succès a un prix.

« Nous fonctionnons au rythme du triptyque entraînementcompétition-animation », explique Véronique Ploquin. Des entraînements, il en faut deux par semaine à partir de 9 ans pour atteindre un bon niveau. Mais les activités



récréatives ne sont pas négligées, afin de ne pas saturer de compétition ces très jeunes sportifs. Dernière sortie en date : au stade Pierre de Coubertin pour assister à la rencontre des clubs professionnels de Paris et du Mans. À la mi-temps, les benjamines de l'USV ont fait une démonstration sur le parquet. Une consécration!

« L'ambiance du club est familial, les parents se déplacent pour encourager leurs enfants, certains ont même formé une équipe "détente" », souligne la Présidente avant d'insister sur les bons rapports tissés entre le club de basket et d'autres associations pénivauxoises, qui se retrouvent à chaque grande occasion, comme le Téléthon. « Nous répondons toujours présent quand on fait appel à nous ».

Contact: 06 75 75 37 08 ou basket.vlp@free.fr

Beethoven et Schubert à la Ferme des Jeux

Un concert symphonique de l'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine, samedi 5 décembre à 20h45.

Ce sont en quelque sorte les premières mesures du romantisme symphonique que nous invite à écouter l'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine, sous la direction de Jean-Michel Despin.

Fraîcheur et légèreté avec la pétillante Troisième Symphonie en ré majeur, que Schubert composa à l'âge de 18 ans. Couleurs plus soutenues, annonçant les ouragans à venir, avec la lumineuse Quatrième Symphonie en si bémol majeur de Beethoven. Si les deux œuvres ne sont pas les plus célèbres du répertoire des deux auteurs, elles portent incontestablement la marque de leur génie.

Le violoniste solo Philippe Greban, accompagné de l'Orchestre, ouvrira la soirée en égrainant les notes subtiles de la Romance en fa de Beethoven : un pur moment de grâce. Cette pièce de prédilection des violonistes du monde entier est un bijou d'écriture mélodique, qui dégage une profonde impression de sérénité et de poésie. Comme l'ensemble du concert, son interprétation est placée sous le signe de la jeunesse et de la virtuosité.

Renseignements: 01 64 71 91 28



Les brèves du commerce

Saine émulation

Comme "Aux Plaisirs d'Antan", le "Rendez-vous" rue des Rechêvres propose des animations musicales. Les musiciens locaux sont les bienvenus.

Renseignements: 01 60 68 67 09

Pixel

L'auto-école reste rue Germain Siraudin mais quitte l'immeuble jouxtant la pharmacie pour s'installer au 59, dans le local anciennement occupé par une agence immobilière.

SMS +77

"Partenaire bio électricité", Jean-Luc Valot a ouvert un local au 153, sentier de l'Haillon. Ses spécialités : chauffage électrique, ventilation, énergies renouvelables (dont les panneaux solaires), optimisation et gestion d'énergie, installation et remise aux normes, diagnostics, dépannages, ...

Renseignements: 06 09 9 2 48 80 ou sms77@orange.fr

"Aux Plaisirs d'Antan", rue des Carouges

Nouveaux propriétaires, nouvelle enseigne. Après 3 mois de fermeture, l'ex-Café du Centre a rouvert ses portes pour proposer à ses clients des plaisirs gastronomiques d'antan... et de toujours, autour d'une carte entièrement renouvelée. Pascal en cuisine, sa sœur Sylvie à la gestion, secondés par une équipe dynamique, entendent faire du local de la rue des Carouges l'un des hauts lieux de la vie pénivauxoise.

Le midi en semaine, le bar-brasserie affiche 3 formules à prix différents et des plats à la carte. Les vendredis et samedis soir (ou la semaine sur réservation), "Aux Plaisirs d'Antan" exalte vos papilles autour d'un menu ou d'une carte gourmande où produits sélectionnés riment avec préparations raffinées. Une fois par mois, des animations musicales accompagneront vos soirées. Une dernière chose : une salle de réception d'une capacité de 60 personnes assises est à votre disposition.

Renseignements: 01 64 14 01 37



LIBRES OPINIONS

Emploi: lutter contre l'injustice faite aux jeunes

La crise économique a encore aggravé la situation, déjà fort préoccupante, des jeunes en recherche de formation et d'emploi. Trouver un simple stage - même non rémunéré - relève désormais de l'exploit.

En créant, en 1997, les emplois jeunes, le gouvernement de Lionel Jospin avait permis à des centaines de milliers de ieunes d'acquérir une formation et de s'insérer dans la vie professionnelle. Même si l'on pouvait regretter une rémunération égale pour tous, le SMIC, ce dispositif s'inscrivait dans la durée - 5 ans - pour de vrais contrats de travail de 35 heures hebdomadaires.

À l'époque, la mairie de Vaux-le-Pénil avait ainsi recruté sur plusieurs années 60 jeunes. La très grande majorité d'entre eux a aujourd'hui un emploi stable. Certains exercent même des fonctions de responsabilité au sein des services communaux ou dans d'autres administrations et entreprises.

L'actuel gouvernement ne semble pas avoir pris la mesure de l'injustice qui est faite à toute une génération privée d'avenir. Il y répond par des contrats d'accès à l'emploi (CAE) d'une durée d'un an, à raison de 22 heures par semaine, sans objectif de formation particulier.

Même si nous jugeons très sévèrement ce nouveau dispositif, notre groupe a voté en conseil municipal la création de 6 de ces CAE destinés à des jeunes de moins de 25 ans. Mais en y incluant un accompagnement personnalisé (un tuteur), une formation spécifique de 4 heures par semaine et l'engagement, s'ils n'ont pas trouvé de travail à l'issue de cette année de contrat, d'intégrer ces jeunes au sein des services à la faveur de prochains départs à la retraite. Pour conclure, soulignons que face à la politique gouvernementale pour l'emploi des jeunes, politique que nous condamnons fermement, nous prenons toutes nos responsabilités pour aider les jeunes à trouver un travail.

> Fatima Aberkane-Joudani pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"

La taxation de la honte

La taxation des indemnités versées aux salariés victimes d'accidents du travail est une véritable honte.

Oser faire voter une telle mesure au nom de l'équité s'apparente à de l'indécence pure et simple.

Un accident du travail n'est pas une grippe.

Trop souvent lié aux conditions de travail, il engage la responsabilité de l'entreprise.

En fait d'équité, c'est la triple peine qui est proposée à ces salariés.

Atteints dans leur intégrité physique, parfois lourdement, ils sont, aujourd'hui déjà, sanctionnés financièrement par une diminution de 40% de leurs revenus pendant le premier mois d'arrêt de travail puis de 20% en cas d'arrêt prolongé.

La fiscalisation de leurs indemnités, voilà donc la troisième punition qu'instaure une loi scélérate votée par l'assemblée nationale.

En fait de justice, il s'agit bel et bien pour ce gouvernement de préserver toujours mieux l'intérêt des plus riches à coup de bouclier et autres faveurs fiscales, tout en faisant les poches des autres.

Rappelons que la baisse des droits de succession ne profite qu'aux riches.

Rappelons que la baisse de la TVA dans les restaurants a surtout bénéficié aux restaurateurs.

Rappelons que 6200 entreprises ont bénéficié de 20,5 milliards d'exonération en 2 ans.

Rappelons que l'ensemble des niches fiscales est de 73 milliards d'euros.

Rappelons que l'État doit plusieurs milliards à la Sécu et lui fait payer des intérêts auprès des

Rappelons que l'État ne compense pas les transferts de charges vers les collectivités (municipales et départementales) pour plusieurs centaines de millions d'euros.

> Le groupe "Citoyenneté et démocratie", Michel Berlan, Jean-François Chalot, Colette Llech, Jean-Louis Masson.

La Braderie immobilière reprend

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'équipe en place reprend la vente des Biens Communaux, dernière en date : rue de la Libération (à côté du château).

"UN NOUVEL ÉLAN POUR VAUX-LE-PÉNIL" EST CONTRE CETTE VENTE.

- Sur le fond : la décision de mise en vente de ce bien a-t-elle été précédée d'une étude permettant notamment de proposer à un bailleur social en vue d'un projet immobilier pour la réalisation de petits logements ?

Cette question est liée au déficit de logement évoquée lors du conseil municipal de septembre 2009.

Sur la forme : La période de consultation lancée au terme du Reflets N°135 de juillet (période estivale avec départ de nombreux Pénivauxois en vacances) était-elle propice à assurer un nombre suffisant de candidatures pour l'acquisition de ce bien au prix fixé par le service des domaines?

L'opposition municipale pose la question : "Le journal Reflets est-il une publication permettant la publicité légale "?

De plus la commission achat n'a pas été sollicitée.

On observe encore une fois que l'estimation des domaines a été révisée à la baisse à la demande de la commune (soit moins de 40 700 €) et que le prix final doit être négocié à la baisse à 142 000 € (soit moins 14 000 €). Les finances communales permettent-elles une telle dérogation?

Lorsque l'on sait que les domaines fixent les prix des biens estimés en deçà de la valeur réelle du marché de l'immobilier local pourquoi ne pas relancer la consultation ?

Enfin, ne disposant pas du compromis de vente, quelles sont les conditions opposées par la commune dans cette vente aux futurs acquéreurs:

1) La durée durant laquelle il ne peuvent pas vendre?

2) Le devenir de la plus value de cession s'il y avait revente dans l'intervalle?

Que de questions sans réponse de la part de la municipalité.

Bien cordialement,

Clodi Pratola, président du groupe "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil" (clodi.pratola@free.fr)

Collecte des ordures ménagères

La majorité municipale ayant sollicité les groupes d'opposition pour faire des propositions en terme d'économies, "Vaux Ensemble" propose donc une réflexion sur le service de collecte des déchets ménagers.

Une réduction du nombre de passages de deux à un seul pour le ramassage des ordures ménagères (bacs noirs) et une fois par quinzaine, celui des emballages (bacs jaunes), quitte à modifier le volume de certains containers, ... Est-elle réalisable?

Si oui, cette nouvelle organisation apporterait en efficacité. Elle mettrait fin, en effet, à la collecte de bacs à moitié vides ou sortis une fois sur deux.

La diminution du nombre de passages permettrait aussi une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, grâce à une réduction sensible de la consommation de carburant pour les camions de ramassage et les voitures subissant les ralentissements.

D'autre part, les nuisances sonores liées au ramassage seraient également diminuées.

Cela peut également continuer à sensibiliser nos concitoyens quant à l'utilité d'un tri sélectif et d'un choix de produits peu générateurs d'emballages, et inviter à la pratique du compostage pour ceux qui en ont la possibilité.

On peut également imaginer que cette mise en place allégera la taxe sur les ordures ménagères ce qui à notre sens ne sera pas un souci pour le contribuable, en ces temps financièrement délicats.

Ces pratiques existent dans d'autres départements, mais reste à interroger le S.M.I.T.O.M pour confirmation...

Restant à votre disposition...

L'équipe de Vaux-Ensemble! Antoine Franzi, Alain Valot vaux-ensemble@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Octobre 2009

- ▶ Thomas Yann Fabrice Ségalen né le 19 octobre 2009
- Sasha Fanta Toure née le 20 octobre 2009
- Raphaël Yvon Michel Herzog né le 22 octobre 2009 Nolan Denis Paul Monin-Baroille né
- le 30 octobre 2009
- Noé Philippe Jean-Marie Diziere né le 30 octobre 2009

Novembre 2009

Mathis Patrick Ivan Kriz né le 3 novembre 2009

Mariages

Octobre 2009

▶ Christophe Le Coz et Sabine Nadège Couturier mariés le 24 octobre 2009

Décès

Octobre 2009

- M. Rocco Marasco décédé le 7 octobre 2009
- ▶ M^{me} Danièle Jeannine Lucienne Croizat décédée le 18 octobre 2009

Au "TOP" DE L'ARCATURE

Reflets publiera régulièrement le classement préférentiel des prêts effectués par la ludothèque et la bibliothèque.

Ludothèque

Jeux enfants: 1) Mikabille (jeu de hasard) - 2) Bingo (jeu de hasard) - 3) Trousse à pharmacie (jeu symbolique) - 4) Les Chevaliers de la Tour (ieu d'adresse et de coopération) - 5) Croque carotte (ieu de circuit).

Jeux adultes : 1) Blokus (ieu de stratégie) 2) Rok (jeu d'adresse) - 3) Cartagena (jeu de stratégie) - 4) Pentago (jeu de stratégie) 5) Puissance 4 Advance (ieu de séquence).

Le coup de cœur des ludothécaires :

- > Enfants, les Rondins de bois (jeu d'adresse très amusant)
- ➤ Adultes, Celtica (jeu de circuit celtique).

Bibliothèque

- ➤ Albums: "Il n'y a pas d'autruches dans les contes de fées", de Gilles Bachelet aux Éd. Gallimard.
- ➤ B.D.: "Celle que je ne suis pas" (T1), de Vanyda
- > Romans: "Papa et maman sont dans un bateau", de Marie-Aude Murail aux Éd. École des loisirs ;

- "Le temps des miracles", de Anne-Laure Bondoux aux Éd. Bayard (Coup de cœur des bibliothécaires); "13 ans, 10000 roupies" de Patricia McCormick aux Éd. Gallimard (Adolescent).
- > Documentation: "Ces drôles d'oiseaux sur le chantier de l'Hermione", de Didier Georget aux Éd. Golf

Section Adulte

- > Romans : "Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates", de Mary-Ann Schaffer aux Éd. du Nil (Coup de cœur des bibliothécaires); "La princesse des glaces", de C. Läckberg aux Éd. Actes sud (Roman policier); "Mangez-le si vous voulez" de Jean Teulé aux Éd. Julliard.
- ➤ B.D.: "Les gouttes de Dieu", de Shu Okimoto aux Éd. Glenat.
- ➤ Documentation: "Les 200 plus beaux dessins du Monde", de Jean-Luc Chalumeau aux Éd. du Chêne.
- ▶ Horaires de la bibliothèque : les mardi et vendredi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 18h00, et le samedi de 10h00 à 17h00.
- ▶ Horaires de la ludothèque : les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 18h00, et le samedi de 10h00 à 13h00.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les mardis soirs en mairie de 17h00 à 18h30

1er décembre 2009 : M. Jean-Louis Masson, maire adjoint chargé des transports et des déplacements quotidiens.

8 décembre 2009 : M^{me} Corinne Magnifico, maire adjointe chargée des sports.

15 décembre 2009 : M. Alain Taffoureau, maire adjoint chargé des travaux

et de la circulation.

5 Janvier 2010: M^{me} Colette Llech, maire adjointe chargée des solidarités, de

l'insertion et de l'accessibilité handicapés.

VAUX RENDEZ-VOUS

Du 30 novembre au 19 décembre

Vaux Commerces en fête

Aux centres commerciaux du Moustier, des Trois Rodes, de la Cheriseraie et en centre-ville Renseignements : 01 64 41 17 93

Mercredi 2 décembre à 15h00

Spectacle de Noël: "La conteuse est une fée"

Bibliothèque de l'Arcature Contes et magie, à partir de 6 ans Renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

Samedi 5 décembre

Téléthon à Vaux-le-Pénil
À la Maison des Associations, aux gymnases
Ladoumègue et Geissler, sur la piste d'athlétisme.

Organisé par le service municipal des sports en partenariat avec de nombreuses associations.

Les dons peuvent être effectués sur les sites ; les promesses sont relayées en page d'accueil du site Internet de la Mairie : www.mairie-vaux-le-penil.fr

Renseignements: 01 64 09 54 15

Samedi 5 de 10h00 à 19h00 et dimanche 6 décembre de 10h00 à 18h00

Marché de Noël

La Ferme des Jeux

Plus de 70 exposants et de nombreuses animations gratuites Renseignements : 01 64 10 46 94

Samedi 5 décembre à 20h00

"Chanté Nwel", de Fey Fouyapen

La Buissonnière

Renseignements: 06 69 05 61 67

Samedi 5 décembre à 20h45

Concert symphonique de l'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine

La Ferme des Jeux

 $Beethoven: Romance\ pour\ violon\ et\ orchestre\ en\ fa\ majeur\ \&\ Quatri\`eme\ symphonie$

en si bémol majeur.

Schubert: Troisième symphonie en ré majeur

Renseignements: 01 64 71 91 28

Vendredi 11 décembre à 18h45

Arbre de Noël de la Maison de l'Enfant

La Ferme des Jeux

Renseignements: 01 64 71 91 50

SPECTACLE / THÉÂTRE

Résister, c'est exister Vendredi 11 décembre à 20h45 à la Ferme des Jeux.

Interprétation de François Bourcier. Avec les voix d'Évelyne Buyle, Stéphane Freiss, Daniel Mesguich et Yves Lecoq. Une œuvre d'Alain Guyard.



Après le succès des "Lettres de délation" présentées à la Ferme des Jeux en 2007, François Bourcier revient avec une œuvre consacrée aux Résistants. Comme un contrepoint à l'infamie épistolaire qui accompagna la Collaboration. Ce spectacle fait revivre celles et ceux qui se sont dressés contre le nazisme, parfois par des gestes simples, toujours au péril de leur vie.

Renseignements: 01 64 71 91 28

Samedi 12 décembre à 20h30

Bal Country

Salle Beuve et Gantier Organisé par l'USV Ecole de Danse

Boissons payantes, gâteaux offerts

Réservation conseillée: 01 60 68 72 25 ou usv.ecolededanse@orange.fr

Dimanche 13 décembre de 9h00 à 18h00

29ème Foire aux Cartes Postales et Collections

La Buissonnière

Organisée par la Carte Briarde

Entrée libre

Renseignements: 01 60 68 37 63 ou 01 60 68 58 01

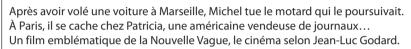


CINÉ CLUB

À bout de souffle Lundi 14 décembre à 20h30 à la Ferme des Jeux

Un film de Jean-Luc Godard.

Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg, Jean-Pierre Melville...



Renseignements: 01 64 71 91 28

SPECTACLE / THÉÂTRE

Match d'improvisation théâtrale

Samedi 19 décembre à 20h45 à la Ferme des Jeux



La Ligue d'improvisation de Seine-et-Marne reçoit la Décade Lille. Le choc des géants. D'ailleurs la Ferme des Jeux est aux matchs d'improvisation théâtrale ce que le Madison Square Garden est aux rencontres de la NBA. Alors on se précipite pour prendre ses places, on n'attend pas le dernier moment!

Renseignements: 01 64 71 91 28

Jeudi 31 décembre

Réveillon de la Saint-Sylvestre

La Buissonnière

Organisé par le Comité des Fêtes

Repas préparé par le traiteur Depreytère, soirée animée par l'orchestre Rockseller Renseignements et réservations : 01 64 71 91 20

Samedi 16 janvier à 17h00

Vœux du Conseil Municipal

aux Pénivauxois à la Buissonnière

Avec le chanteur Mébrouk





Le magazine de l'information municipale : 01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication: Dominique Gastrein / Rédacteur en chef: Gilles Baudin / Comité de rédaction: Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / Conception, maquette: Aurélie Normand / Impression: Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12.

© Photos Bernard Hup. Ce magazine est imprimé sur papier recyclé.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE VAUX-LE-PÉNIL



Je réserve	places x 109€ =	Nom :	 Prénom :	
Adresse:			 	
Téléphone :		F-mail :		

